حَدَّثَنَا يَحْيَى بْنُ يَحْيَى، أَخْبَرَنَا هُشَيْمٌ، عَنْ سَيَّارٍ، عَنْ يَزِيدَ الْفَقِيرِ، عَنْ جَابِرِ بْنِ عَبْدِ اللَّهِ الأَنْصَارِيِّ، قَالَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ صلى الله عليه وسلم " أُعْطِيتُ خَمْسًا لَمْ يُعْطَهُنَّ أَحَدٌ قَبْلِي كَانَ كُلُّ نَبِيٍّ يُبْعَثُ إِلَى قَوْمِهِ خَاصَّةً وَبُعِثْتُ إِلَى كُلِّ أَحْمَرَ وَأَسْوَدَ وَأُحِلَّتْ لِيَ الْغَنَائِمُ وَلَمْ تُحَلَّ لأَحَدٍ قَبْلِي وَجُعِلَتْ لِيَ الأَرْضُ طَيِّبَةً طَهُورًا وَمَسْجِدًا فَأَيُّمَا رَجُلٍ أَدْرَكَتْهُ الصَّلاَةُ صَلَّى حَيْثُ كَانَ وَنُصِرْتُ بِالرُّعْبِ بَيْنَ يَدَىْ مَسِيرَةِ شَهْرٍ وَأُعْطِيتُ الشَّفَاعَةَ " .

Rapporté par Jabir b. 'Abdullah al-Ansari : Le Prophète ﷺ a dit : « Cinq choses m'ont été accordées, qui n'ont été données à personne avant moi : chaque messager était envoyé uniquement à son peuple, alors que moi, j'ai été envoyé à tous, qu'ils soient rouges ou noirs ; le butin de guerre m'a été rendu licite, alors qu'il ne l'a jamais été pour personne avant moi ; la terre m'a été rendue sacrée, pure et un lieu de prière, donc chaque fois que l'heure de la prière arrive pour l'un d'entre vous, qu'il prie là où il se trouve ; j'ai été soutenu par la crainte (qui saisit l'ennemi) à une distance d'un mois de marche ; et j'ai reçu le droit d'intercéder. »